



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Localisation

Département : Loir-et-Cher

Commune : Vendôme

Autres communes :

## R500

Appellation : Bâtiments conventuels

## Monument(s)

Appellation : Bâtiments conventuels

Protection : protection mixte

Arrêté : inscription le 08/12/2022

Étendue de la protection : Sont inscrits au titre des monuments historiques les parties suivantes de l'abbaye de la trinité, à VENDOME (41100): les greniers, en totalité, dans la limite de l'enclos et murs inclus, les façades et toitures du bâtiment régence, enfin le mur de clôture de l'ancien logis abbatial qui contient des vestiges de bâtiments anciens telles que représentées sur le plan annexé, sur les parcelles section AR, numérotées 86,91,135,137,1438,139,140,141,144,145,406,430,458,459,556,600,601,628,633 et 635.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.